

Le trafic passager s'envole à Pôle Caraïbes

Au mois de février l'aéroport a connu une grosse progression de sa fréquentation et fait un bond de 15,64 %.



AUGMENTATION. Les chiffres de fréquentation de l'aéroport sont bien meilleurs que ceux de 2011.

À la Chambre de commerce et d'industrie des îles de Guadeloupe, gestionnaire de Pôle Caraïbes, on se frotte les mains en cette année bissextile, qui selon la direction représente un bon cru pour l'aéroport qui affiche un taux de progression à deux chiffres pour le mois de février.

En effet, dans un communiqué la CCI IG fait le bilan du mois dernier : 190 370 (1) passagers ont été accueillis à Pointe-à-Pitre, soit une augmentation de 15,64 % comparé au 164 622 passagers (1) de février 2011.

D'une manière générale, tous les réseaux enregistrent une progression notable notamment ; « Martinique-Guyane » : 14,60 % et la « France hexagonale » 13,04 %. Ces résultats s'expliquent, d'après les services aéroportuaires locaux, par la bonne santé de la croisière basée (2 bateaux au lieu d'un), la confirmation de l'intérêt pour notre destination et les reports de séjour

du Maghreb vers nos latitudes. Les opérateurs ont également proposé diverses promotions commerciales. Enfin, il ne faut pas négliger la période l'effet calendaire : un jour de plus en février 2012 comparé à l'an dernier et le positionnement des vacances de carnaval en février contre mars l'an dernier.

LE FRET FLECHI

Sur ce mois, les autres indicateurs « Mouvements d'avions » et « Tonnage atterri » sont restés au vert, avec respectivement +4,48% et +11,14%.

A contrario, le fret fléchi de 17,23 % avec seulement 927 tonnes de marchandises transportées contre 1 120 à la même époque l'an dernier. Au bilan du premier bimestre de l'année 2012, Guadeloupe Pôle Caraïbes comptabilise 381 429(1) voyageurs, soit une croissance de 11,84% de plus par rapport à la même période en 2011 et 1 556 tonnes de fret traitées (-22,43 %).

(1)(Chiffres passagers indiqués : arrivée+départ)

Où trouver de l'eau en cas de catastrophe ?

Dix-sept équipiers volontaires des sociétés nationales Croix-Rouge de la Caraïbe ont été formés, au Moule, à l'utilisation du matériel de production et de distribution d'eau potable.

La plateforme d'intervention régionale Amérique - Caraïbes (Pirac) a formé en fin de semaine dernière, au Moule, sur le site du barrage de Létaye, 17 équipiers volontaires des sociétés nationales Croix-Rouge de la Caraïbe, à l'utilisation du matériel de production et de distribution d'eau potable, en situation de catastrophe. Il s'agit d'une formation théorique et pratique, dispensée uniquement en anglais, sur les principes de la potabilisation de l'eau en coordination avec la fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Ficr).

En situation d'urgence post-catastrophes, ces nouvelles unités de production d'eau potable, une fois déployée sur le terrain, ont la capacité d'approvisionner près de 7 000 personnes par jour, en eau potable, et près de 20 000 personnes si elles sont utilisées toutes les trois en même temps.

POTABILISATION ET DISTRIBUTION

Le matériel facilement déployable et pré-positionné dans les entrepôts de la Croix-Rouge (Pirac), en Guadeloupe, Martinique et en Guyane, pourra être mis à disposition d'une société nationale Croix-Rouge (entité Croix-Rouge) dans le



VITALE. Murielle Lesales : « L'eau est un besoin essentiel », après une catastrophe.

cas où parviendrait une catastrophe majeure. À la suite de la formation, les participants seront en mesure de connaître le fonc-

tionnement et donc d'utiliser d'une unité de potabilisation d'eau de type A. Aqua EW 402 en suivant les principes de potabilisation et de distribution d'eau en cas d'urgence.

L'achat du matériel a été permis par les financements reçus par la Pirac au titre du programme Interreg Caraïbes IV pour son projet de renforcement des préparatifs nationaux et inter-caraïbéens de réponse aux catastrophes naturelles.

Nicomède GERVAIS

Les équipiers volontaires proviennent de tout l'arc antillais : Saint-Christophe (Saint-Kitts et Nevis), Sainte Lucie, La Dominique, Saint-Vincent et les Grenadines, Grenade, Saint-Martin, Guadeloupe et Martinique.

Un outil de gestion de catastrophe

La Pirac (plateforme d'intervention régionale Amérique - Caraïbes) est un outil de gestion de catastrophe géré par la Croix-Rouge française. Elle a pour vocation de prévenir, de préparer, de répondre à l'urgence et d'aider

les populations à se relever à la suite d'une catastrophe naturelle (inondations, séismes, ouragans, activités volcaniques...) dans la zone dans laquelle elle intervient à savoir la zone Amérique - Caraïbes.

La Pirac recycle, forme des équipes spécialisées dans la réponse à l'urgence, prêtes à intervenir, dans les 48 heures, suivant l'annonce d'une catastrophe afin de venir en aide aux populations sinistrées.

ELLE A DIT

« Un besoin immédiat d'eau »

Murielle Lesales, chef de la délégation de la Pirac

« L'eau est un besoin essentiel et est aussi une des principales problématiques qui se pose, après une catastrophe de manière générale, parce que les populations ont un besoin immédiat de boire, un besoin crucial en terme d'hygiène et d'assainissement, etc. Des regroupements de populations, il en résulte des maladies : le choléra, etc., des problèmes de diarrhées. Nous formons nos équipiers (31) et ceux des autres Croix-Rouge qui sont en capacité de réceptionner le matériel et de le déployer le plus rapidement possible. »

L'autonomie de l'Agence de l'environnement menacée

Un projet de décret prévoit de confier la codirection de l'Ademe aux préfets. Les syndicats lèvent les boucliers.

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie - Ademe -, tout le monde connaît en Guadeloupe. Elle est partie prenante de dossiers essentiels, comme ceux, phares, de la maîtrise de l'énergie et de la gestion des déchets. Dans l'archipel, en collaboration permanente avec la Région, l'Ademe est de tous les coups, des ambassadeurs de l'énergie aux études sur les transports de déchets en passant par l'élaboration des quais de transfert, le financement de Valogabar, la promotion des LBC... Cette synergie avec la Région, c'est incontestable-

ment un atout majeur, qui permet à l'Agence de fonctionner avec une efficacité démultipliée. Mais elle risque d'être mise à mal. L'État, en effet, a décidé de modifier l'organisation de l'Ademe en donnant aux préfets un rôle primordial dans son fonctionnement régional, via un projet de décret en Conseil d'État. Ce décret, d'après les syndicats de l'Ademe, « revient à confier aux préfets le copilotage des directions régionales de l'Ademe ». Jusqu'au clash avec le préfet Dans toutes les délégations, les agents de l'Ademe interpellent tant leurs contacts

que les parlementaires pour faire capoter ce projet. Leur sentiment : c'est le statut particulier de l'Ademe, basé sur l'autonomie et la neutralité, notamment politique, qui ont valu à l'agence son succès. Le remettre en cause, c'est également remettre en cause la souplesse d'intervention, la force de proposition qui lui ont permis de jouer un rôle de précurseur, de prospecter des projets innovants - comme, aux premiers temps, les éoliennes - tout en acceptant le partage des risques. Que restera-t-il de ces atouts lorsque les agences, et singulièrement

celle de Guadeloupe, seront sous l'autorité du préfet ? En son temps, Marc Fraget, premier directeur de l'Ademe Guadeloupe au début des années quatre-vingt-dix, n'avait pas hésité à aller jusqu'au clash avec le préfet de l'époque. C'était ce statut particulier qui le lui permettait. Si ce statut saute, ne se retrouvera-t-on pas avec une Agence aux ordres, qui pèsera longuement le poids, les tendances politiques de chacun et leur adéquation avec le pouvoir en place avant de s'engager ? C'est un risque dont la Guadeloupe se passerait volontiers.

M.A.

**WWW.
paruvendudom.fr**

Toutes les annonces
autos/motos/bateaux
en un clic !

ParuVendu
L'habitué des bons plans et des petites annonces
100% gratuit